



15/08/2022

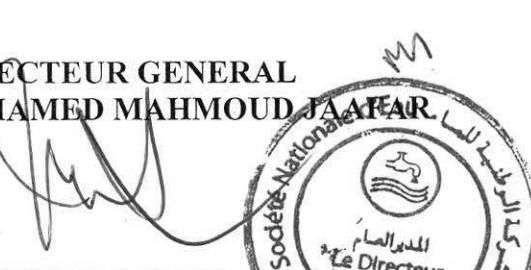
**Demande de Cotation N° 31/2022 du 15/08/2022, Relative à L'acquisition de  
(500) cinq cent tonnes de sulfate d'alumine**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2022, la Société Nationale d'Eau (SNDE) lance la présente Demande de Cotation envue d'obtenir les équipements, outils et autres accessoires nécessaires destinées aux interventions d'urgence des services de production, de distribution ainsi que la satisfaction des besoins de la clientèle.

La consistance de cette demande est décrite dans l'affichage ci-joint (annexe I).

1. Les soumissionnaires intéressés sont priés de présenter leurs offres techniques et financières en remplissant les formulaires de soumission cas échéant (annexe II) ainsi que toutes les pièces exigées par la Demande de Cotation en trois exemplaires (deux originaux et une copie), et de la déposer sous plis fermé au siège de la **Société Nationale d'Eau (SNDE) BP 796 Nouakchott-Mauritanie téléphone : 45 24 14 56**, au plus tard le **23/08/2022 à 12 Heures TU**.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée doit porter exclusivement les mentions suivantes : « **Mr le Président de la COMMISSION INTERNE des Achats de la Société Nationale d'eau, Offre relative à 1a Demande de cotation du 15/08/2022 Relative à L'acquisition de (500) cinq cent tonnes de sulfate d'alumine** »
3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le **23/08/2022 à 12. Heures TU**.
4. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cette demande de cotation peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard le **19/08/2022 à 12 Heures**
6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
  - i. Conformité des offres aux exigences du dossier,
  - ii. Montant (corrigé s'il ya lieu) de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
7. La Commission, attribuera le contrat cas échéant au soumissionnaire qualifié, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences de la Demande de cotation et moins disante par rapport aux autres concurrents.
8. La SNDE s'engage à assurer l'intégralité du paiement du montant du contrat moins de 60 jours après la prononciation de sa réception.
9. La SNDE n'est pas tenue de donner suite à la présente demande de cotation.
10. Ces demandes de cotations et les dossiers de consultations sont consultables sur le sites [www.snde.mr](http://www.snde.mr) et [www.beta.mr](http://www.beta.mr)

✓  
LE DIRECTEUR GENERAL  
DHEHBY MOHAMED MAHMOUD JAAFAR



BP : 796 Nouakchott – Mauritanie

R.C: 35700 - 1154 - NIF: 60500018

Tél : +222 45 24 14 56 - 45 25 22 70 - 45 25 22 48 - 45 29 54 84

Fax: + 222 45 25 23 31 - 45 24 14 61

ص.ب. 796 آنواكشوط - موريتانيا 35700

س.ت 60500018

هاتف +222 45 24 14 56 - 45 25 22 70 - 45 25 22 48 - 45 29 54 84

+ 222 45 25 23 31 - 45 24 14 61

# SOCIETE NATIONALE D'EAU



S N D E

B.P. 796 – NOUAKCHOTT

**Demande de cotation n° 31/2022  
DU 15/8/2022  
RELATIVE A L'ACQUISITION DE CINQ CENT TONNES DE SULFATE  
D'ALUMINE**

## QUALIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES

Les sociétés ou établissements nationaux et internationaux, peuvent concourir à la présente consultation ouverte.

Les soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres un engagement ferme du fabricant pour la livraison des quantités demandées conformément aux délais précisés dans la demande de cotation.

Néanmoins, la SNDE se réserve tout de même le droit d'apprécier si les soumissionnaires ont les capacités juridiques, techniques et financières garantissant la bonne livraison des produits demandés.

De ce fait, les soumissionnaires doivent sous peine de rejet présenter dans leur offre :

- Les spécifications techniques du produit proposé et les références du fabricant du produit proposé appuyées par les attestations de conformité ;

## MONTANT ET RÉGIME FISCAL DE L'OFFRE

Le soumissionnaire indiquera les prix unitaires en hors droits de douanes plus TVA et totaux de toutes les rubriques figurant au devis quantitatif et estimatif. Ces prix doivent prendre en compte tous les droits, impôts et taxes prévus par la réglementation en Mauritanie et notamment ceux prévu par la loi N°25/2001 portant approbation du troisième contrat programme entre l'Etat et la SONELEC et qui demeure en vigueur pour la SNDE en vertu du décret N°88-2001 portant session la SONELEC en deux entités nationales.

Les fournisseurs supporteront les impôts, droits et taxes dont ils seront redevables en vertu du Droit Mauritanien et notamment :

- La loi n° 66 -145 du 21 juillet 1966 portant code des douanes et les textes modificatifs.

Les prix unitaires et totaux établis par le soumissionnaire doivent être exprimés en hors droit de douane plus TVA de 5%. Ils sont fermes non révisables et non actualisables.

**L'offre doit être exprimée en hors droits de douane + TVA de 5%**

#### **Transport et déchargement :**

Le fournisseur devra assurer à ses frais, risques et périls le transport et le déchargement des produits jusqu'aux lieux de livraison indiqués par la SNDE et dans les délais fixés au marché.

Il doit disposer des équipements et moyens nécessaires pour procéder au déchargement de la fourniture.

Le fournisseur prendra en charge le règlement de toutes les formalités relatives à l'expédition et au transport de la fourniture jusqu'au lieu de livraison.

Le soumissionnaire est responsable de tous les accidents qui peuvent survenir avant et au moment de la livraison des produits chimiques. A cet effet il devra mettre à la disposition du personnel en contact avec les produits les équipements de sécurités (gants, chaussures, vêtement, lunettes, masques, ...etc.)

#### **Délais et lieu de livraison**

Le délai de livraison **est de soixante jours (60 j)** au maximum après la notification de la commande.

**Le lieu de livraison est le site de BENI NAJI à 180 Kms sur l'axe Nouakchott – Rosso.**

### **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT**

#### **1.1 Dénomination et aspect du produit :**

- Sulfate d'alumine ; produit solide sous forme granulé de couleur blanche,

#### **1.2 Domaine d'utilisation :**

- Utilisé comme coagulant dans le traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

#### **1.3 Composition du produit commercial :**

- La teneur en alumine : 17% minimum

#### **1.4 Granulométrie :**

- Passant à travers le tamis d'ouverture de maille 0.1 mm : 15% maximum.

#### **1.5 Impuretés principales et associées :**

- Teneur en fer (maximum) : 1000 mg/Kg du produit commercial.
- Teneur en insolubles (maximum) : 5000 mg/Kg du produit commercial.

## 1.6 Substances toxiques (exprimées en mg/Kg du produit commercial) :

- Les teneurs en substances toxiques doivent respecter les prescriptions du tableau suivant :

Paramètres	Teneur maximale exprimée en mg/ Kg
Arsenic (As)	10
Cadmium (Cd)	5
Chrome (Cr)	65
Mercure (Hg)	1
Nickel (Ni)	65
Plomb (Pb)	20
Sélénium (Se)	7

## EMBALLAGE ET ETIQUETTAGE DU PRODUIT À LIVRER

### Spécifications de l'emballage du sulfate d'alumine granulé :

#### Emballage en sacs

- L'emballage du sulfate d'alumine en granulé doit être sous forme de sacs de 50 Kg
- L'emballage du sulfate d'alumine en granulé doit être composé de :
  - Un sac extérieur en papier Kraft multi -plis
  - Un sac intérieur en polyéthylène de qualité alimentaire.
- Chaque sac doit porter sur une étiquette les précisions suivantes :
  - La dénomination du fabricant ;
  - La dénomination commerciale du produit ;
  - Le poids net ;
  - Le numéro de lot et la date de fabrication du produit qui doit être inférieurs à six (06) mois ;
  - La provenance du produit (pays d'origine) ;
- L'emballage doit résister aux manutentions brutales, aux intempéries pendant le voyage et pendant le stockage



## CADRE DU BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

**Lot 1 : Fourniture et transport de Sulfate d'aluminium, Forme : granulé en sac de 50 kg,  
Dosage AL<sub>2</sub>O<sub>3</sub> : 17% minimum**

Libellé	Unité	Quantité annuelle	PU HDD	
			En chiffres	En lettres
Fourniture et transport de Sulfate d'aluminium, Forme : granulé en sac de 50 kg, Dosage AL <sub>2</sub> O <sub>3</sub> : 17% minimum	Tonne	500		
Sous Total HDD				
TVA 5%				
TOTAL				

Signature et cachet du fournisseur  
Précédés de la mention manuscrite  
‘Lu et approuvé’



## LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné, .....

(*Nom, prénom, profession, nationalité, et domicile*) (\*)

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées dans la demande de cotation pour la fourniture des produits chimiques utilisés en traitement des eaux pour la production d'eau potable, et apprécié sous sa responsabilité la nature et les difficultés des prestations,

L'Entreprise :

- Autorise la SNDE ou ses représentants dûment mandatés à mener des enquêtes en vue de vérifier les déclarations faites, les documents et les informations fournies par nous et d'éclairer sur les aspects financiers et techniques de cette soumission. A cet effet, nous autorisons par les présentes (toute personnalité officielle, ingénieur, banque, dépositaire, fabricant, distributeur, etc.) ou toute autre personne ou entreprise à donner des informations pertinentes jugées nécessaires et demandées par la SNDE. Autorisons l'Administration ou toute personne par elle mandatée à vérifier les déclarations faites et les informations données dans la présente soumission concernant notre compétence ou notre solvabilité.
- Vous adressez les noms et fonctions des personnes à contacter éventuellement pour de plus amples renseignements :
  - a) Renseignements d'ordre technique : .....
  - b) Renseignements d'ordre financier : .....
- déclare que les affirmations faites et les informations données dans cette soumission dûment remplie sont complètes, vraies et correctes à tous égards.
- me soumets et m'engage à exécuter les prestations objet de la demande de cotation conformément aux clauses et conditions indiqués et moyennant la somme, non actualisable, non révisable **Hors droits de douane + TVA (5%)** de :
  - (*en chiffres*.....)
  - (*en lettres* .....
- me considère engagé pour une période de 90 jours ;

La SNDE se libérera des sommes dues par virement bancaire :

- Pour la part payable en Ouguiya :

Compte n°.....ouvert au nom de.....

Auprès de la banque....., agence ....., adresse....., téléphone....., télex.....  
....., télécopie.....;

✓

- Pour la part payable en monnaie autre que l'Ouguiya :

Compte n°.....ouvert au nom de..... Auprès  
de la banque....., agence ....., adresse.....  
..... Téléphone....., télex.....  
....., télécopie.....;

Sera annexé à la présente soumission :

L'acte authentique me donnant délégation de pouvoir de signature (\*\*)

(\*) *Lorsqu'il y aura plusieurs fournisseurs, le début de la soumission sera ainsi rédigé :*

Je (Nous) soussigné(s) :.....,

*(Nom, prénom, profession, nationalité et domicile ou siège social de chacune des entreprises)*

Groupés conjointement *(ou solidairement, suivant la nature du groupement)*, ayant choisi comme  
mandataire commun, Mr

.....  
*(Nom et prénom du mandataire choisi au sein du groupement)*

(\*\*) *Lorsque la soumission est déposée par un mandataire, il s'agit de l'acte authentique  
ou sous seing privé dont la signature est légalisée et qui délie à ce mandataire le pouvoir  
de représenter le groupement.*

Fait à Nouakchott, le .../..../.....

Le Soumissionnaire

*(Signature)*

*[Handwritten signatures]*